

Les règles de vie

A la cantine

Le Bruit

- ✓ Je ne tape pas sur les tables.
- ✓ Je ne tape pas dans mes mains.
- ✓ Je ne siffle pas.
- ✓ Je parle à voix modéré.
- ✓ Je parle uniquement avec les enfants de ma table.



**En cas de non respect des règles,
l'élève se verra temporairement :**

- Changer de place,
- Isoler sur une autre table provisoirement,
- Aller au coin,
- Changer de service,
- Nettoyer les tables,
- Ecrire plusieurs fois la règle non-respectée,
- Exclu du service cantine,